Les centres de loisirs sur la Communauté de Communes

La Communauté de Communes des Coteaux du Girou ayant la compétence Enfance et Jeunesse, c'est elle qui gère les centres de loisirs ou ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) pour l'ensemble des communes de son territoire.

Ils accueillent les enfants âgés de 3 à 12 ans.

Les cinq centres de loisirs sont sur les Communes de Gragnague, Lapeyrouse-Fossat, Verfeil, Montastruc-la-Conseillère et Paulhac.

Ils accueillent les enfants, quelque soit la commune de leur domicile, le mercredi et pendant les vacances scolaires.
Documentation sur les centres de loisirs:

Vous souhaitez en savoir plus sur les centres de Loisirs présents sur l'intercommunalité, cliquez sur INFORMATIONS SUR LES ALSH, LES TARIFS...

http://www.cc-coteaux-du-girou.fr/index.php/enfance-jeunesse/les-centres-de-loisirs